



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK **Troisième session, 58^e législature**

FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 30
le jeudi 16 mars 2017

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités
Déclarations de députés
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Présentation des pétitions
Réponses aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Votes par appel nominal différés
Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

- 44, *Loi sur la gouvernance locale*. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 45, *Loi sur l'urbanisme*. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 46, *Loi concernant la gouvernance locale et l'urbanisme*. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 49, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*. L'hon. M^{me} Harris.
- 51, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*. L'hon. M. Arseneault.
- 52, *Loi modifiant la Loi sur les services d'ambulance*. L'hon. M. Boudreau.

Débats ajournés

- 16, *Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne*. L'hon. M. Fraser.
- 17, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*. L'hon. M. Landry.
- 31, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M^{me} Rogers.

COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 23, *Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière*.
L'hon. M. Doucet.
- 28, *Loi concernant la Loi sur la location de locaux d'habitation et la Loi sur l'Ombudsman*.
L'hon. M^{me} Rogers.
- 30, *Loi modifiant la Loi sur le mariage*. L'hon. M. Doherty.
- 32, *Loi modifiant la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*.
L'hon. M^{me} Rogers.
- 35, *Loi concernant la fusion de certains laboratoires avec le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Doucet.
- 36, *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. L'hon. M. Doucet.
- 37, *Loi concernant la Loi sur le changement de nom et la Loi sur les statistiques de l'état civil*.
L'hon. M. Doherty.
- 39, *Loi concernant l'ouverture des dossiers d'adoption scellés*. L'hon. M. Horsman.
- 40, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*. L'hon. M. Doucet.
- 41, *Loi concernant la Loi sur la santé mentale*. L'hon. M. Boudreau.
- 42, *Loi concernant la protection des animaux*. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 47, *Loi sur l'intervention en matière de violence entre partenaires intimes*. L'hon. M. Gallant.
- 48, *Loi concernant la « Loi d'Ellen »*. L'hon. M. Landry.

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 38, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*. M^{me} Shephard.
- 43, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton*.
M^{me} LeBlanc.
- 50, *Loi modifiant la Loi de 2003 sur l'Église anglicane*. M^{me} Shephard.

COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS ET DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRES

Budget principal, 2017-2018
 Budget de capital, 2017-2018
 Supplément au budget de capital, 2017-2018
 Budget supplémentaire, Volume I, 2015-2016

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motion 10 — L'hon. M. Doucet, appuyé par l'hon. M. Boudreau, proposera, le mercredi 7 décembre 2016, la résolution suivante :

que, sauf disposition contraire du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, l'Assemblée législative adopte le calendrier de séance suivant à la reprise, le 6 décembre 2016, de la troisième session de la 58^e législature :

- du mardi 6 décembre au vendredi 9 décembre 2016,
- du mardi 13 décembre au vendredi 16 décembre 2016,
- du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 2017,
- du mardi 7 février au vendredi 10 février 2017,
- du mardi 14 mars au vendredi 17 mars 2017,
- du mardi 21 mars au vendredi 24 mars 2017,
- du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2017,
- du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017,
- du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2017 ;

que, durant certaines semaines où l'Assemblée est ajournée, les comités permanents aient la possibilité de se réunir aux dates suivantes pour étudier les projets de loi, les prévisions budgétaires et les comptes publics de divers ministères et sociétés de la Couronne :

- du mardi 17 janvier au vendredi 20 janvier 2017,
- du mardi 14 février au vendredi 17 février 2017,
- du mardi 21 février au vendredi 24 février 2017,
- du mardi 28 février au vendredi 3 mars 2017,
- du mardi 11 avril au jeudi 13 avril 2017,
- du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017,
- du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2017,
- du mardi 13 juin au vendredi 16 juin 2017,
- du mardi 26 septembre au vendredi 29 septembre 2017,
- du mardi 3 octobre au vendredi 6 octobre 2017,
- du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre 2017 ;

que, par dérogation aux dates précitées de réunion des comités, les personnes élues à la présidence d'un comité permanent ou spécial puissent continuer à convoquer des réunions, moyennant préavis des dates de leur choix ;

que l'Assemblée, à la levée de la séance le vendredi 5 mai 2017, s'ajourne au mercredi 1^{er} novembre 2017 ;

que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt pendant une période d'ajournement, il puisse donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date ;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'un ou l'autre des vice-présidents agisse en son nom pour l'application du présent ordre.

Motions réglées

Motion 11 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

Motion 12 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 13 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 14 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 16 — L'hon. M^{me} Rogers. Débat sur la motion le 14 décembre 2016 ; adoption de la motion le 14 décembre 2016.

Motion 17 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 19 — L'hon. M^{me} Rogers. Débat sur la motion les 7, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 février 2017 ; adoption de la motion le 17 février 2017.

Motion 22 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 14 février 2017.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motions réglées

Motion 15 — M. Bernard LeBlanc. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

Motion 18 — M. Guitard. Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; adoption de la motion le 15 décembre 2016.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

[*sous réserve de préavis donné conformément au paragraphe 44(4) du Règlement*]

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 20 — M. Holder, appuyé par M. Crossman, proposera, le jeudi 2 février 2017, la résolution suivante :

attendu que la politique 409, qui est celle de la Planification pluriannuelle de l'infrastructure scolaire, vise à orienter clairement la prise de décisions applicables à la fermeture d'écoles ;
attendu que la politique a plutôt suscité la confusion parmi les gens du milieu scolaire et que divers conseils d'éducation de district la perçoivent comme ayant été incorrectement mise en œuvre ;

attendu que la politique a été un facteur de division et que, au lieu d'unir les collectivités, elle a semé la discorde au sein de celles-ci ;

attendu qu'une telle politique gouvernementale devrait être conçue pour unifier les gens du Nouveau-Brunswick par la voie d'un processus indépendant et simplifié ;

attendu qu'il devient évident depuis un certain nombre d'années que les parents, les élèves, le personnel enseignant et les gens de la collectivité sont insatisfaits du processus entourant la politique 409 ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement à cesser toute étude de viabilité d'école qui est en cours et à examiner la politique 409

et que l'examen de la politique 409 inclue un processus rigoureux et facilitant de consultations publiques menées à l'échelle de la province.

[Débat interrompu faute de temps]

Motion 21 — M. Wetmore, appuyé par M. Savoie, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

attendu que les nombreuses pannes du réseau provincial d'électricité qui sont survenues récemment ont entraîné une hausse marquée relativement à l'achat et à l'installation de génératrices par les propriétaires-occupants ;

attendu qu'il serait souhaitable, afin de promouvoir la sûreté et la sécurité, d'encourager les propriétaires-occupants à choisir des options économiques en ce qui concerne le branchement de leur génératrice sur le réseau électrique de leur domicile ;

attendu qu'il existe des options de branchement, mais que leur disponibilité est entravée par les organismes de réglementation ;

attendu que la construction d'habitations neuves pourrait être grandement améliorée par l'ajout de connecteurs universels pour génératrice au câblage électrique de l'habitation ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à suivre l'exemple d'un grand nombre de provinces et territoires au Canada qui ont approuvé l'utilisation de connecteurs universels pour génératrice destinés à des systèmes électriques résidentiels en adoptant leurs processus d'approbation

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à promouvoir l'utilisation de connecteurs universels pour génératrice, surtout pour la construction d'habitations neuves.

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

34, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*. M. Steeves.

7, *Loi sur les emplois verts*. M. Coon.

10, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*. M. Coon.

27, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. M. Jody Carr.

29, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. M. Coon.

33, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*. M. Wetmore.

Débats ajournés

26, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. M. Fitch.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Savoie, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 10 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le Canada et les États-Unis d'Amérique a pris fin et que les deux pays sont en pleine négociation en vue d'un nouvel accord ;

attendu que 83 % des terres du Nouveau-Brunswick sont boisées et que des forêts de la Couronne couvrent environ la moitié de ces terres ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick emploie plus de 22 000 personnes ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick apporte plus de 1,45 milliard de dollars par année à l'économie ;
 attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont un intérêt direct dans la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux ;
 attendu que l'imposition de droits de douane et de contingents de concert avec les États-Unis pourrait présenter un risque important pour l'économie du Nouveau-Brunswick ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à rencontrer le gouvernement fédéral pour continuer à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick quant à la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux.

Motion 6 — M. Coon, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 17 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement dépose chaque année son budget principal et ses comptes publics faisant état de ses dépenses et recettes ;
 attendu que les dépenses qui figurent dans le budget principal du gouvernement n'incluent pas actuellement le manque à gagner attribuable aux dépenses fiscales, y compris les crédits d'impôt et les exonérations fiscales ;
 attendu que des organismes internationaux, dont le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques, font la promotion de normes comptables dans le secteur public qui obligent les gouvernements à faire rapport de leurs dépenses fiscales ;
 attendu que d'autres autorités du Canada, y compris la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada, font rapport chaque année de leurs dépenses fiscales ;
 attendu qu'il incombe au gouvernement de rendre des comptes à la population qu'il représente ;
 qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à inclure dans son budget principal, à compter de 2017-2018, le manque à gagner total attribuable aux dépenses fiscales pour chaque exercice financier.

Motion 7 — M. Coon, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 24 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que les députés provinciaux sont les représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick ;
 attendu qu'il est important que la population comprenne bien les fonctions et responsabilités des députés provinciaux ;
 attendu qu'il serait utile pour les députés de disposer de lignes directrices qui les aideraient dans l'exercice de leurs fonctions ;
 attendu que l'efficacité des députés provinciaux et leur reddition de comptes aux gens du Nouveau-Brunswick peuvent être améliorées si l'Assemblée législative formule un énoncé officiel des principales fonctions et responsabilités de ces députés ;
 attendu que, dans son rapport déposé à l'Assemblée législative le 3 avril 2003, le Comité d'administration de l'Assemblée législative a recommandé l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux ;
 qu'il soit à ces causes résolu que le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée envisage l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux.

Motions portant dépôt de documents

Motion 23 — M. Jeff Carr, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des niveaux de dotation en personnel et de l'inventaire du matériel dans chacun des dépôts d'entretien du ministère des Transports et de l'Infrastructure dans la province du Nouveau-Brunswick pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Motion 24 — M. Coon, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les contrats suivants ainsi qu'une liste des soumissionnaires non retenus pour l'exécution de chacun de ces contrats :

- Shannex, Fredericton, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Shannex, Quispamsis, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Shannex, Riverview, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Villa Beauséjour, Caraquet, 2010 ;
- foyer de soins Villa Maria, Saint-Louis de Kent, 2014 ;
- Victoria Glen Manor, Perth-Andover, 2015.

Motions réglées

Motion 1 — M. Higgs. Débat sur la motion le 10 novembre 2016 ; adoption de la motion amendée le 10 novembre 2016.

Motion 2 — M. Savoie. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

Motion 4 — M. Stewart. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 5 — M. Urquhart. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

Motion 8 — M. Higgs. Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; rejet de la motion le 15 décembre 2016.

Motion 9 — M. Keirstead. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

PÉTITIONS

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1, M. Crossman — présentée le 3 novembre 2016. | (Réponse, le 29 novembre 2016) |
| 2, M. Crossman — présentée le 3 novembre 2016. | (Réponse, le 9 décembre 2016) |
| 3, M. Coon — présentée le 6 décembre 2016. | (Réponse, le 21 décembre 2016) |
| 4, M. Wetmore — présentée le 9 décembre 2016. | (Réponse, le 19 décembre 2016) |
| 5, M. Crossman — présentée le 14 décembre 2016. | (Réponse, le 26 janvier 2017) |
| 6, M. Crossman — présentée le 14 décembre 2016. | (Réponse, le 26 janvier 2017) |
| 7, M. Albert — présentée le 8 février 2017. | |
| 8, M. Oliver — présentée le 8 février 2017. | (Réponse, le 17 février 2017) |
| 9, M. Oliver — présentée le 10 février 2017. | (Réponse, le 17 février 2017) |
| 10, M. Oliver — présentée le 14 février 2017. | (Réponse, le 17 février 2017) |

- 11, M. Crossman — présentée le 14 février 2017.
- 12, M. Crossman — présentée le 15 février 2017.
- 13, M. Crossman — présentée le 16 février 2017.
- 14, L'hon. M. Arseneault — présentée le 14 mars 2017.
- 15, M. Wetmore — présentée le 14 mars 2017.
- 16, M. Wetmore — présentée le 15 mars 2017.

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent de la politique économique

- premier rapport déposé le 6 décembre 2016
- deuxième rapport déposé le 8 décembre 2016
- troisième rapport déposé le 13 décembre 2016
- quatrième rapport déposé le 14 décembre 2016
- cinquième rapport déposé le 16 décembre 2016

Comité permanent de modification des lois

- premier rapport déposé le 14 décembre 2016

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative